

PMT 30

DÉPLOIEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE - APA - EN PSYCHOMOTRICITÉ

S'inscrire à la formation

Pré-requis : Être titulaire d'un Diplôme d'Etat de Psychomotricien ou d'une autorisation d'exercice et disposer d'un numéro RPPS

Les psychomotriciens sont référencés parmi les professionnels de santé accueillant des patients atteints de maladies chroniques et/ou en ALD pour pratiquer de l'APA. (LOI n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, mise à jour du décret n°2016-1990 du 30 décembre 2016). Les Activités Physiques Adaptées font référence à une activité physique qui prend en compte la sévérité de la pathologie, les capacités fonctionnelles et le risque médical. Elles favorisent la réduction des facteurs de risque et des limitations fonctionnelles trop souvent induites par des affections de longue durée, somatiques, psychiques ou consécutives à une situation de handicap (article L1172-1 du Code de la Santé Publique).

MÉTHODES MOBILISÉES & CONTENUS

Acquisition et le perfectionnement des connaissances théoriques par exposés interactifs sur :

- L'activité physique, la sédentarité et leurs effets sur la santé dans les différentes préventions
- Le cadre et les évolutions réglementaires des APA
- La place des APA dans le parcours de soins en psychomotricité des patients en Affection de Longue Durée - ALD, atteints de maladies chroniques et porteurs de facteurs de risque
- Les aspects psychologiques de l'adaptation aux pathologies somatiques et leurs répercussions corporelles
- Les ressources et outils à disposition des professionnels
- Les programmes d'APA intégrant la psychomotricité en psychiatrie, auprès de maladies chroniques (obésité, cancers), en petite enfance, auprès de personnes avec handicap mental

Simulation - Mises en situation pratique :

- Vécu de l'activité sportive par l'expérience et la prise de conscience du corps dans le mouvement, le geste, avec focus sur la respiration et l'équilibre
- Expérimentation du bilan APA adapté en psychomotricité

Analyse des pratiques professionnelles, des objectifs et des actions d'amélioration des prises en charge éducative, rééducative et thérapeutique, basée sur l'étude de parcours cliniques.

RÉFÉRENCES PRINCIPALES

Bibliographie internationale récente

DATES :

Du 13 au 16 décembre 2027

4 jours

28 heures

INTERVENANT(E)S PRESENTI(E)S :

Agnès HÉLIAS-PÉAN,
Psychomotricienne DE, TE/MIP

Serge LESCARBOTTE,
Psychomotricienne DE,
DU de préparateur physique

Valérie CHAUVET,
Psychomotricienne DE,
éducatrice sportive en escalade

Marie TAVERNIER,
Psychomotricienne DE, TE/MIP

Wafaa BEGHDAI,
Psychomotricienne DE, MIP

Coordinatrice de la formation :

Laura GOUABAULT,
Psychomotricienne DE,
TE/MIP



- Connaître le cadre théorique et réglementaire de l'Activité Physique Adaptée
- En tant que psychomotricien, réaliser une évaluation et une prise en charge en APA de personnes souffrant de pathologie chronique dans le cadre de la promotion de la santé et du développement de l'éducation thérapeutique
- Adapter l'activité physique aux compétences psychomotrices et aux besoins des patients
- Monter un projet APA
- Intégrer les apports et l'expertise de la psychomotricité dans un programme d'APA

- Élaborer et conduire une démarche d'évaluation psychomotrice dans le cadre de l'APA
- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'intervention d'APA
- Évaluer et adapter un projet d'intervention d'APA
- Contribuer à un programme d'éducation thérapeutique en intégrant de l'APA
- Coopérer avec les autres acteurs

- Une auto-évaluation effectuée par comparaison des réponses à un même questionnaires remplis au début et à la fin de la formation pour mesurer la progression de l'apprenant
- Un quiz portant sur les compétences visées par le stage

16 : Déploiement de l'activité physique adaptée

Satisfaction moyenne
du stage en 2025 :
96,88% (7 répondants)

formationcontinue@isrp.fr
www.dpc.isrp.fr